

Soucieu mag'

JUIN 2015 /// Le journal d'information

en Jarrest

n°44



Activités TAP



Dossier budget



Nouvel espace
multi-activités

7

12

5



www.soucieu-en-jarrest.fr



JUIN

20
FÊTE DE LA MUSIQUE ET SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE
Jardins de l'école maternelle, 14h (Espace Flora Tristan en cas de mauvais temps)

20&21
TOURNOI DE WARGAMES
par la MJPT, Espace Part'Agés, 8h

27
► KERMESSE DE L'ÉCOLE ST JULIEN
15h
► TOURNOI LOISIRS MIXTE par l'ASSB, 13h

JUILLET

4
CONCOURS DE PÉTANQUE DES CLASSES EN 5
terrain en ghore, 15h

13
FÊTE NATIONALE
Feu d'artifice, Stade, 22h30



29 et 30 août
Grande fête de l'agriculture

à Saint-Martin-en-haut, organisée par les jeunes agriculteurs des cantons de Saint-Symphorien / Mornant : finale régionale de labour, marché fermier, dégustations, mini-ferme, démonstrations de matériels agricoles, grande roue, expo de l'Araire sur l'évolution de l'agriculture, animations familiales...

27

FÊTE DES CLASSES EN 5
(inscriptions le 4 juillet, lors du concours de boules)

OCTOBRE

4
MARCHÉ DE L'ASSOCIATION SOLEIL
Espace Flora Tristan, 8h



SEPTEMBRE

6
FÊTE DE LA PÊCHE DE VIGNE
dans le village, 8h

12
FORUM DES ASSOCIATIONS
Espace Flora Tristan, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

11

LA JARRÉZIENNE VTT
par le Cyclo Club, départ devant la MJPT

Fête de la pêche de vigne



AOÛT

27
DON DU SANG
Espace Flora Tristan, 16h15



25
SPECTACLE "PÉPITES BRÉSILIENNES"
à 20h30 à la bibliothèque, par la Compagnie des artPenteau



Le nettoyage de printemps

ÉDITO mag'



ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

Ce sont des mots qui reviennent régulièrement dans les conversations et dans les propos politiques d'aujourd'hui. On n'imagine pas a priori de point commun entre ces deux mots. Or il me semble que derrière cette association se cache la capacité à remettre en cause des habitudes, des réflexes ancrés dans notre savoir.

Gérer une collectivité avec la hausse des impôts comme seul outil d'équilibre n'est plus acceptable. À l'identique des ménages, des entreprises, nous sommes engagés dans l'achat responsable, la consommation raisonnable et la chasse au gaspillage.

Traiter d'écologie sans discernement n'a pas plus de sens. L'engagement « zéro phyto » dans les lieux publics doit servir d'exemple pour que chacun d'entre nous, dans son travail, ses loisirs se pose la question : suis-je capable de réduire mon impact sur l'environnement en modifiant quelques habitudes sans que cela rende ma vie quotidienne insupportable ?

Les abeilles qui disparaissent à une vitesse folle sont un indicateur qu'il ne faut pas négliger. Nous ne pouvons pas rester insensibles à cette réalité.

En consommant local, en privilégiant les circuits courts, en tissant des liens avec les producteurs, nous allons dans la bonne direction : celle d'un avenir plus économique et plus écologique.

► Les rendez-vous	2
► Édito mag'	3
► Brèves de conseil	4
► L'Echo des commissions	5
► Soucieu quoi de neuf ?	6
► Environnement	9
► Dossier : budget	12
► Les jeunes ont la pêche	16
► Mes numéros	19
► Assos	20
► Portrait	26
► Sortir	27
► Soucieu en images	28

(Etat civil)

NAISSANCES

Emma CORTAZZI,
11 févrierHayden MENAGER,
18 févrierMatthieu BOREL,
16 févrierNathan NOËL-LARDIN,
2 marsLouise LEMIRE,
5 févrierMarius DELEMPIS,
23 févrierTiméo CORRE,
14 janvier

CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 16 MARS 2015

Finances

Présentation du compte administratif et approbation du compte de gestion 2014, Vote du budget 2015, Fiscalité 2015 : voir dossier en page 12.

Finances

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Demande de subvention maîtrise d'œuvre pour la création de locaux techniques et de stockage associatif. Avenant n°2.

Une demande de subvention à hauteur de 40% du montant global de 752 000 € HT, a été effectuée auprès des services de l'Etat. Un avenant est voté pour les honoraires du Maître d'œuvre qui passent de 55 200 € TTC à 89 700 € TTC.

Urbanisme

Le Conseil Municipal approuve le dépôt du permis de construire les locaux techniques et de stockage associatif.

Vie associative/culture

Fonds d'initiative culturelle : voir dossier en page 12.

SÉANCE DU 11 MAI 2015

Finances. Commande publique

La signature d'une convention avec l'UGAP (centrale d'achats des collectivités) concernant l'acheminement et la

MARIAGES

Brigitte MOSER et Philippe COCHET,
15 avril

DÉCÈS

Claude CHARVIEUX, 13 janvier
Gilles SARGES, 29 mars
Marie Paule CHASTANG, 12 mars
Marielle BOUCHER, 5 mars
Père Claude REURE, 14 avril
Pierre CHIPIER, 5 mai
Pierre VIARD, 14 février
René CROZON, 26 mars
René GAGLIARDINI, 1er mars
Robert GELLERAT, 20 mars
Yves AGNESINA, 22 avril

ET AUSSI

Alessandro CROUZET, 27 février
Camille GRAS SANDER, 19 mars
Enola LUCAS, 18 janvier
Inaya MORRETTON CHAILLET, 20 février
Joachim PARIAT, 22 février
Joon MARLIN, 16 janvier 2015
Mélyna SAPET, 6 février
Salomé SANTANA, 5 janvier
Serena CHABUEL, 6 février
Thaïs MARLIN, 16 janvier 2015
Zoé THOLLET, 7 avril
Zsolt KERCSCO-ANDRASI, 16 février

fourniture de gaz et d'électricité pour les bâtiments municipaux, est approuvée.

Enfance/Jeunesse/Scolaire

► Le Conseil municipal fixe la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Julien par le biais d'une convention au titre de 2015 : le coût annuel estimé d'un élève en maternel est

de 1124,82 €, en primaire de 289,4 €; soit pour les élèves jarréziens inscrit à l'école St Julien 58 114,14 €

► Le Conseil municipal approuve le nouveau règlement intérieur du Pole Enfance qui sera en vigueur pour l'année scolaire 2015/2016.

► Le Conseil municipal approuve les tarifs et les pénalités concernant l'accueil et le départ échelonnés, la restauration scolaire, les TAPS et les études surveillées pour l'année 2015/2016 (+ d'infos sur le site internet).

► La participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques au titre de 2014/2015, soit un ratio de 488€ pour un élève de maternelle et 244 € en primaire sur les communes hors COPAMO, est adoptée par le Conseil municipal.

► Subventions aux associations. Voir présentation page 12.

► L'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « vaincre le mélanome », suite au décès d'Yves Agnesina ancien directeur de l'école, soit 150 €, est approuvée par le Conseil municipal.

Les séances du conseil municipal sont publiques et ont lieu généralement tous les deux mois le lundi à 20h en salle du Conseil.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux sur www.soucieu-en-jarrest.fr

TARIFS ACCUEIL ET DÉPART ÉCHELONNÉS

QF	Maternelle				Elémentaire			
	0h30	1h	1h30	2h	0h30	1h	1h30	2h
≤ 700 €	0.65	1.30	1.95	2.60	0.51	1.02	1.53	2.04
701 à 900 €	0.79	1.58	2.37	3.16	0.58	1.16	1.74	2.32
901 à 1250 €	0.97	1.94	2.91	3.88	0.72	1.44	2.16	2.88
≥ 1251 €	1.29	2.58	3.87	5.16	0.95	1.90	2.85	3.80
Hors commune	1.49	2.98	4.47	5.96	1.12	2.24	3.36	4.48



RESTAURATION SCOLAIRE

QF	Tarif
≤ 700 €	3.13 €
701 à 900 €	3.67 €
901 à 1250 €	4.63 €
≥ 1251 €	5.25 €
Hors commune	5.78 €
PAI	1.33 €

TEMPS D'ATELIERS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Pour les TAP, il est proposé de mettre en place une adhésion. Cette adhésion permet d'accéder aux TAP selon les modalités précisées dans le règlement. L'adhésion est fixée à 10 € (dix euros) par trimestre et par enfant en maternelle et à 30 € (trente euros) par an et par enfant en élémentaire. En cas de fratrie, l'adhésion est gratuite à partir du troisième enfant inscrit.

ÉTUDES SURVEILLÉES

1.58 €/séance
1 fois par semaine
2 fois par semaine
3 fois par semaine
4 fois par semaine

PÉNALITÉS

Le règlement du Pôle enfance fixe la limite de réservation pour les services mis en place par le Pôle Enfance, à l'exception des études surveillées, selon les délais indiqués dans le tableau ci-dessous :

POUR LA JOURNÉE DU :	AU PLUS TARD
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Mercredi

En cas de non-respect de ces délais, une pénalité sera appliquée, sauf en cas d'imprévu dûment justifié. La pénalité est fixée à 10 € pour le restaurant scolaire et à 3 € pour le départ ou l'accueil échelonné. ♦



SPORT

UN NOUVEL ESPACE MULTI-ACTIVITÉS



Les travaux de la nouvelle caserne de pompiers ne vous ont sûrement pas échappé, mais vous n'avez peut-être pas vu le terrain de sport type "street-park", installé juste à côté.

Ce nouvel équipement sera ouvert à tous. Recouvert d'un gazon synthétique, il permettra de pratiquer différents sports. Le basket, le foot ou le hand réuniront à coup sûr un maximum d'adeptes de tous âges. Un espace arboré, un terrain de jeux pour les plus petits et un point d'eau compléteront cet équipement, qui devrait ouvrir au public à la rentrée.

C'est un nouveau lieu de vie et d'activités qui voit le jour à Soucieu, pour toujours mieux vivre ensemble.

CHRISTOPHE LASNIER, CONSEILLER MUNICIPAL

SÉCURITÉ



Les travaux de signalisation en vue de sécuriser les abords du MAS Soleil vont être réalisés prochainement par le service technique de la Commune : traçage d'un passage piéton et pose de deux panneaux lumineux clignotants par alimentation solaire.

Il est prévu l'installation d'un ralentisseur (type coussin berlinois), rue du Stade, à l'approche des écoles dans le sens descendant de la rue.

Le traçage de places de stationnement est en cours dans certaines rues du village afin de rationaliser et sécuriser la circulation des piétons et des véhicules.

PATRICK FONTES, CONSEILLER DÉLÉGUÉ

CULTURE

COUP DE POUCHE PONCTUEL POUR DES INITIATIVES CULTURELLES LOCALES



Le Fonds d'Initiatives Culturelles (F.I.C) a été proposé par le Comité culture de la Municipalité. L'objectif est de soutenir des projets associatifs culturels qui doivent être collectifs et devront contribuer à l'animation du village. Ce F.I.C. permet de répondre rapidement aux demandes de soutien aux projets culturels et d'éviter des démarches trop importantes. L'aide apportée est forcément un cofinancement du projet. La somme prévue pour 2015 est de 4000€. Les dossiers sont disponibles en mairie.

Pour être pris en compte le projet culturel devra :

- être ouvert à toute la population.
- être accessible à tous financièrement.
- présenter un intérêt pédagogique ou culturel.
- être porté par une association locale.

MIREILLE BROSSE-AVITABILE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

VOIRIE



Le passage "piétons" entre le chemin du Chêne et le lotissement des Veloutiers sécurise la traversée du chemin de la Maillardre et permet une continuité du cheminement.

MICHEL JARICOT, ADJOINT DÉLÉGUÉ

UNE SEULE CARTE POUR 16 BIBLIOTHÈQUES

Le nouveau logiciel de gestion "réseau des bibliothèques" est installé ! Certes, il demande encore quelques adaptations, mais à partir du 19 septembre la carte de la bibliothèque de Soucieu permettra d'emprunter dans toutes les bibliothèques de la Copamo. À partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone le site du réseau pourra être consulté afin de voir les livres disponibles, les réserver, prolonger les prêts.

DATES À RETENIR

Vendredi 18 septembre 2015
Lancement du réseau, salle Jean Carmet, à Mornant.

Vendredi 25 septembre

Spectacle "Pépites Brésiliennes" à 20h30 à la bibliothèque de Soucieu, chansons brésiliennes et extraits du récit de Jean-Yves Loude, écrivain - voyageur - enquêteur - ethnologue. Par la Compagnie des arTpenteurs.



NOUVELLE ACTIVITÉ

Le club de lecteurs ados a commencé ses partages de livres (et de gâteaux !) un mercredi après-midi sur deux, à 15h. Pour l'instant, quelques coups de cœur : en fantasy, la série du "Journal d'un vampire" et celle du "Labyrinthe", ou en humour "Pourquoi j'ai mangé mon père" et "Comment (bien) rater ses vacances". Une sélection aussi pour le manga "L'épouse du dieu de l'eau".

LA BIBLIOTHÈQUE RESTERA OUVERTE TOUT L'ÉTÉ !

Ouverture aux horaires habituels (le matin de 9h30 à midi les mardi, mer-



credi et samedi, l'après-midi de 16h30 à 18h30 les mardi, jeudi et vendredi et de 15h à 18h30 le mercredi).

À la demande des participants, le troc de livres sera reconduit en juillet août : vous pourrez ainsi profiter des vacances pour faire du tri et déposer les livres—en bon état—que vous ne voulez plus, ou/et prendre d'autres livres pour vos vacances. ♦

ALINE GAUTHIER

Repas des aînés, mars 2015. Honneur à nos doyennes, mesdames Gouttenoire et Laville

VIVENT LES RENCONTRES DE QUARTIER !

Fêtes de quartier, apéro entre voisins, fête des voisins, goûter de la rue... autant d'appellations qui indiquent que la convivialité peut s'exprimer dans un quartier. Tous ceux qui y participent vous le diront : je peux mettre un nom sur les visages, depuis on se rend des petits services, c'est agréable de connaître les gens de son quartier, c'est gagnant / gagnant.

La fête des voisins peut réunir les habitants d'une

rue, d'une place ou d'un quartier, c'est une affaire d'organisation, il n'y a pas de règle. Une date nationale est proposée pour l'organisation "Fête des voisins" mais vous pouvez bien sûr l'organiser quand bon vous semble.

QUELQUES POINTS QUI FACILITENT L'ORGANISATION, SURTOUT SI C'EST LA PREMIÈRE FOIS

- Parlez-en avec un voisin ou deux, cela suffit pour amorcer.
- Décidez d'une date.
- Convenez de commencer par un apéritif, c'est moins lourd à organiser.
- Réservez si besoin tables et bancs à la mairie via www.soucieu-en-jarrest.fr.
- Préparez des invitations pour les boîtes à lettre de la zone définie. Vous pourrez les photocopier en mairie. Précisez à chaque ménage d'apporter une bouteille et quelques biscuits apéritifs.
- Distribuez ces invitations et rendez-vous le jour J. ♦



70^E ANNIVERSAIRE

8 MAI 1945

La signature de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie a eu lieu à Reims le 7 mai 1945, avant d'être ratifiée à Berlin le 9 mai 1945 en présence de la France. La cessation des hostilités sera effective le 8 mai 1945 et annoncée par le Général de Gaulle le même jour. C'est donc cette date qui a été retenue comme date officielle de commémoration dans notre pays, sauf entre 1975 et 1981. Nous rappelons que le 8 mai 1945, il n'y a pas eu d'armistice mais une capitulation sans conditions, à la différence de la fin de la Première guerre mondiale. Il s'agit en effet d'un acte différent et qui n'implique pas les mêmes conditions. Le 8 mai 1945 marquait la fin des combats en Europe après cinq ans de cauchemar ainsi que le début d'un espoir de liberté et de paix retrouvées et durables.

9 JANVIER 1968

Par décision en date du 9 janvier 1968, le conseil municipal de Soucieu-en-Jarrest, sous la présidence de M. François Durieux, maire, a décidé de dénommer "rue du 8 mai 1945" l'ancienne rue "Bacchus".



en bref

>RISQUE CANICULE : SOYONS VIGILANTS !

Conformément au plan national d'alerte en prévision des risques climatiques nous recensons en mairie les personnes à aider en cas de canicule.

Les critères sont liés à l'âge (personnes de + de 65 ans) ou au handicap. Pour en savoir plus :

<http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

Vous trouverez sur ce site préfectoral toutes les recommandations en cas de fortes chaleurs.

Ce recensement est une démarche facultative qui permettra d'établir un registre des personnes isolées, âgées ou handicapées et cela, afin de prévenir les risques tels que canicule, épidémie etc.

Si vous souhaitez être recensé (e), nous vous invitons à vous faire connaître auprès du CCAS au 04 78 05 64 73 ou vie_sociale@soucieu-en-jarrest.fr ♦

DANIELLE CRÉPEAU AUGROS,
ADJOINTE DELEGUEE

>CARTE D'IDENTITÉ

Attention. Le délai actuel pour obtenir une carte d'identité est d'environ 2 mois 1/2. N'attendez pas le dernier moment. ♦

GÉRARD GRANGE, ADJOINT
AUX AFFAIRES SCOLAIRES

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi / mardi / vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Mercredi / jeudi : de 8h30 à 11h30.

TAP (TEMPS D'ACTIVITÉ PERISCOLAIRE)

Jeudi : de 13h30 à 16h30

>DURANT L'ÉTÉ, LA MAIRIE SERA FERMÉE

► Les samedis du 4 juillet au 29 août.
► Les après-midi des mardis et jeudis du 20 juillet au 14 août. ♦

>TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour partir en vacances en toute sérénité la Gendarmerie peut surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Vous pouvez vous adresser à la gendarmerie de Mornant, rue Louis Guillaumond, 69440 Mornant. Tél : 04 78 44 00 64.

Le policier municipal peut vous donner tous les renseignements liés à cette démarche. Tél : 04 78 05 64 77. ♦



QUI M'A FAIT ÇA ?

De nombreux parents se posent des questions quant aux vêtements souillés de leurs enfants, qui, par malheur se sont aventurés dehors, dans les jardins ou places publiques.

En effet, quelle maman n'a pas crié sur son plus jeune, parce que son tee-shirt était recouvert de caca ? Quelle nounou ne s'est pas embourbée avec la poussette sur un trottoir crotté ? Quel travailleur n'a pas pesté en montant dans sa voiture, la semelle engluée d'excréments ? Les exemples se comptent à la pelle.

Malheureusement nous ne sommes pas obligés d'habiter en ville pour subir ces désagréments. À Soucieu, nombre de propriétaires canins croient simplement que les places publiques sont des immenses toilettes à chiens. Alors que faut-il faire ? Informer ? Sensibiliser ? Verbaliser ?... en tout cas prendre un sac et ramasser les crottes de toutou. ♦

économie
quoi de neuf ?

CHRISTOPHE VOUS ACCUEILLE DANS UN NOUVEAU CADRE



La Serre de Christophe
17 rue Charles de Gaulle.
Tél. 04 78 05 19 88

NOUVELLE PSYCHOMOTRICIENNE AU VILLAGE

Noémie Gourbeyre Borel a ouvert un cabinet de psychomotricité à Soucieu. La psychomotricité a pour but d'agir, par l'intermédiaire du corps, sur les fonctions mentales, instrumentales et comportementales perturbées. Elle tend à maximiser le développement et l'adaptation du sujet, sur le plan moteur, affectif, social et cognitif. ♦

Noémie GOURBEYRE BOREL
15 bis rue Charles de Gaulle
Tél. 07 77 05 26 99
<https://sites.google.com/site/psychomotricitegourbeyreborel/home>



SE DEPLACER AUTREMENT

jets, plusieurs fois par jour, sauf par temps de pluies torrentielles ! Pour la balade aussi, seule ou avec les enfants.

On prend toujours le même chemin, sécurité garantie : de la rue Jean Naville, place du Pillot, chemin de la Chauchère, les Veloutiers, la crèche Nid d'Anges, puis retour vers le centre par la mairie. C'est pas le plus court, mais pas de frayer... On évite le chemin des Gônes, mais ça serait bien pratique d'avoir un accès vélo autorisé. Un point noir important est la route de Mornant, je ne la prends pratiquement jamais avec les enfants, sauf le week-end si c'est calme.

Que de bénéfices : bonne humeur garantie avec les enfants sur le trajet, pas de dispute (ce qui n'est pas toujours le cas en voiture...), on arrive les joues rosées à l'école et bien réveillé, on se déroule, on regarde le paysage, on apprécie les odeurs ! On peut se dire bonjour de vive voix lorsque l'on croise d'autres personnes.

Quand on roule avec les enfants, chacun fait attention aux uns et aux autres. On gagne du temps ! Pas de bouchons, pas de souci pour se garer !

RENCONTRE AVEC MARION, MAMAN DE MATHIEU 9 ANS ½, VALENTIN 8 ANS, ET CAPUCINE 5 ANS

EN VOITURE POUR LA GARE

"Au départ, en avril 2014, j'ai rendu service à une personne de Soucieu qui s'est retrouvée sans véhicule pour une période. Cette personne prenait le train tous les jours comme moi aux mêmes horaires. Nous avons ensuite décidé de partager nos véhicules pour nous rendre à la gare étant donné que nos horaires correspondaient. Nous prenons nos véhicules une semaine sur deux.

Nous avons pris conscience que cette solution nous permet de participer, à moindre échelle, à une action citoyenne et à effectuer également une économie substantielle de budget (essence, usure du véhicule).

Nous trouvons ce mode de transport également plus convivial, au lieu de se retrouver chacune dans un véhicule, seule, pour effectuer quotidiennement les mêmes trajets, même s'il s'agit de petits trajets comme Soucieu / gare de Brignais.



Nous avions également étudié la possibilité de prendre les cars du Rhône, la ligne 14, pour descendre jusqu'à la gare de Brignais, mais les horaires des cars ne correspondent pas avec ceux des TER. C'est vraiment dommage car cette solution nous aurait évité la prise de tout véhicule depuis Soucieu."

PROPOS RECUEILLIS AUPRÈS DE CLAUDETTE

10 ANS DÉJÀ !

Une semaine l'un, une semaine l'autre, chacun prend sa voiture à tour de rôle. Michel et Hassen covoitent pour se rendre au travail depuis un peu plus de 10 ans. Rien de révolutionnaire dans cette démarche mais un aspect économique, pratique et convivial indéniable ! Des liens de confiance se sont créés et le covoiturage permet aussi de se rendre d'autres services. Depuis quelques mois ils transportent aussi Paul, de la génération qui prendra la relève ! Lui n'a pas le permis et heureusement qu'il a cette solution pour se rendre au travail.

À PIED AVEC MA PETITE SCEUR !

J'accompagne ma petite sœur au CP depuis septembre. Franchement, ce n'est pas lourd de l'emmener, ça n'empêche pas d'avoir des copains. Je fais bien attention car Violette est plutôt étourdie : elle tient ma lanière de cartable et se met toujours côté mur. Maintenant c'est toujours elle qui lève la main pour dire merci aux conducteurs quand on traverse. J'essaie de voir si elle est bien prête car quand je serai au collège l'année prochaine elle ira seule à l'école ! ♦



Soirée sans voiture !

SOUCIEU-EN-JARREST
Quartier de La Piat :
Places
Morillon & Condamin

Vendredi **3** juillet 18h à 21h

18h00 Découvertes en famille :

descente infernale, VTT trial, essais de 2 roues électriques, calèche, poneys, courses, et bien d'autres activités surprises...

Altermove
La boutique du déplacement urbain



16h30-20h Marché Bio du Chapi (+ petite restauration)

19h30 Signature de la charte Zéro pesticide



20h00 Apéritif offert

Venez tous

En vélo, en âne, en trottinette, en roller, en monocycle, en tandem, à pieds, à mains, à dos de chameau ...



ENVIRONNEMENT

PASSEZ LE FURON SANS SE MOUILLER !

Vous l'avez peut être déjà traversée ; une petite passerelle en bois a été installée dernièrement en bas du chemin du Gué pour traverser le Furon. Cette passerelle bien utile a été réalisée par les équipes techniques du SMAGGA. Ils ont utilisé pour cela le bois local du site.

Amis promeneurs, coureurs, vététistes... passez la découvrir !

Béatrice BOUTEMY



900 MÈTRES DE HAIES PLANTÉES SUR LE HAUT MARJON

Ces haies plantées en lisière des terrains cultivés en maraîchage par Wim Lambersy répondent à plusieurs enjeux environnementaux et agricoles : biodiversité, développement de la faune auxiliaire des cultures, rôle anti-érosion, filtration et réten-

tion de l'eau, cachettes pour le gibier. Les essences choisies comme le noisetier, la charmille ou le sureau... sont particulièrement favorables à l'accueil d'insectes prédateurs contre les insectes nuisibles aux cultures maraîchères. Cette

plantation a été financée par la Copamo et la fondation Yves Rocher. Les élèves du Lycée horticole de Anse ainsi que des vendeuses de la marque cosmétique ont participé à la plantation. L'association de chasse du Marjon s'est également engagée dans cette action (choix des essences, aide). ♦

BÉATRICE BOUTEMY

Attention, au 1^{er} janvier 2016, les sacs poubelles ne seront plus collectés. Pensez dès à présent à acheter un bac à ordures ménagères. Commande possible en mairie ou sur www.soucieu-en-jarrest.fr

Paillage au pied des plants de courgettes

LE JARDINAGE AU NATUREL

L'été arrivé, entre les semis, les plantations, l'arrosage, le désherbage et la lutte contre les maladies et parasites, souvent le jardinier ne sait plus où donner de la tête.

Voici quelques conseils pour vous aider tout en respectant un équilibre naturel.

- Acheter des plants résistants à la chaleur et ne demandant pas trop d'arrosage (lavande, arbousier, olivier, romarin, thym,...).
- Ombrer certaines plantes, pour limiter l'arrosage lors de canicule.
- Rassembler les plantes pour faciliter l'arrosage tout en laissant des espaces, afin de faire circuler l'air.
- Penser à "tuteurer" les grandes tiges pour éviter qu'elles ne cassent au vent ou lors de fortes pluies.
- Utiliser les extraits végétaux à base d'orties (purin d'ortie), efficaces pour ren-

forcer les défenses naturelles des plantes du jardin. L'ortie repousse les pucerons et les vers des pommes, limite les attaques des acariens et aide à la photosynthèse des plantes.

► Jouer du sarcloir ou de la binette pour supprimer les plantes indésirables.

► Pailler les cultures afin de limiter l'évaporation des sols et donc les arrosages (gazon séché, paille etc.)

Soin spécial gazon : arroser moins souvent mais plus abondamment (3 à 4 l/m²) et tondre plus haut. Bon été au jardin. ♦

JOEL EMPTAZ, RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES.



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Malgré les restrictions budgétaires adoptées par l'État, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Grâce aux ajustements annuels des bases de calcul effectués par l'administration fiscale et grâce à l'augmentation de la population, les recettes liées à l'impôt n'ont pas baissé cette année. De ce fait, les taux pourront être maintenus à l'identique.

Taxe d'habitation : 13,39 %

Taxe foncière sur bâti : 16,42 %

Taxe foncière sur non bâti : 71,35 %.

Chaque commission municipale a été invitée à être très vigilante sur la maîtrise de ses dépenses de manière à limiter les frais de fonctionnement, condition indispensable pour compenser la baisse de dotation de l'état et maintenir les investissements prévus cette année.

UNE RECHERCHE D'ÉCONOMIES SUR TOUS LES POSTES

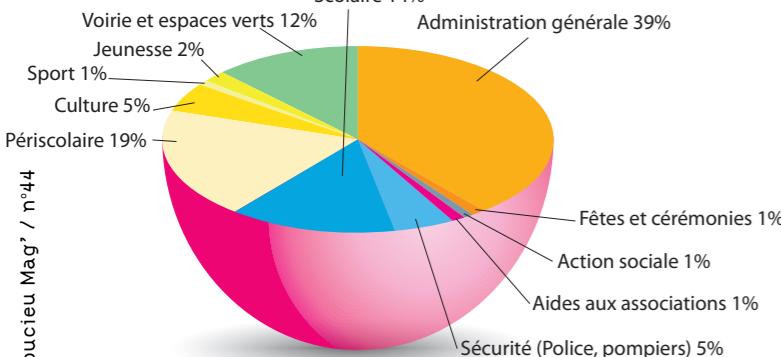
Malgré des recherches d'économie sur tous les postes, les dépenses augmentent d'environ 2,5% principalement à cause de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires alors que les recettes diminuent de 10% par rapport à 2014. En conséquence, l'épargne de la Commune diminue. Concernant la dette, la situation de la commune est saine, le rapport en cours de la dette/épargne brute est d'environ 5,5 ans, et l'on estime qu'en dessous de 8 la situation d'une commune est saine. Toutefois nous devons rester vigilants car la commune ne dispose pas de beaucoup de recettes.

BERNARD CHATAIN, MAIRE

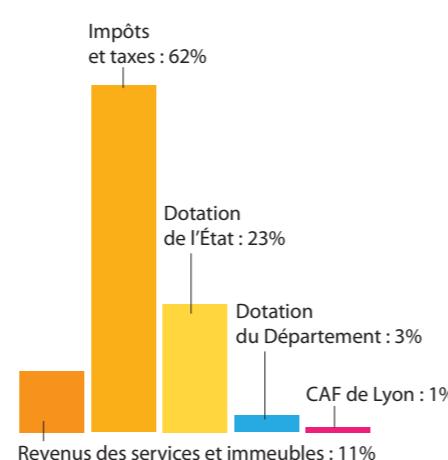


BUDGET COMMUNAL 2015

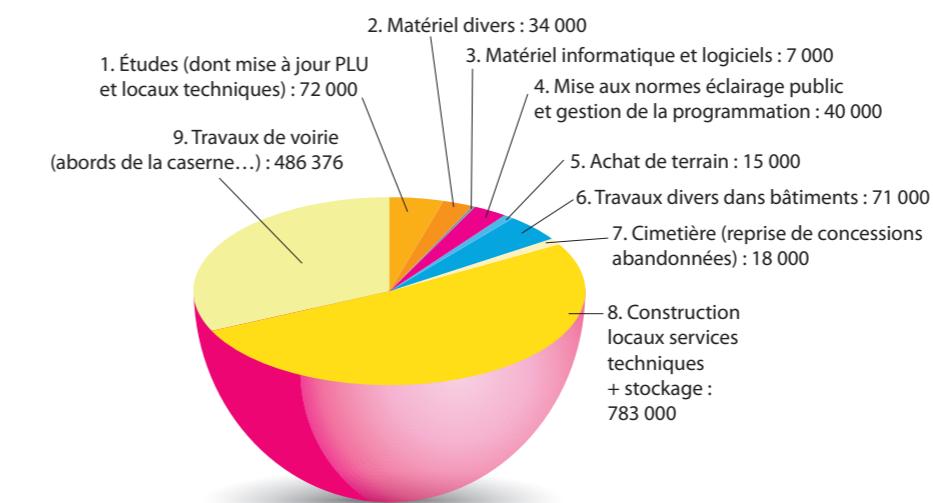
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 2 494 074 €



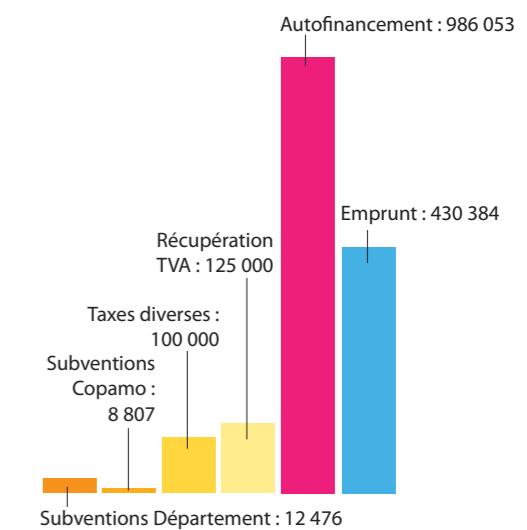
RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 2 756 717 €



PROJETS D'INVESTISSEMENT 2015 (COMPRIS RESTES À RÉALISER 2014) - TOTAL 1 628 776 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTAL : 1 662 720 €





L'investissement principal de ce budget sera le déplacement des services techniques, qui n'étaient plus aux normes.

SUBVENTIONS: COMMENT ÇA MARCHE ?

Parmi les éléments pris en compte pour l'octroi de subventions, le nombre d'enfants jarréziens inscrits constitue le critère principal. Les calculs ont été réajustés cette année. Ainsi la Commune verse désormais 17,50€ par enfant inscrit dans une association sportive, à cela il convient d'ajouter des participations moins visibles de la Commune mais importantes notamment l'entretien de la pelouse du terrain de football, le chauffage et la maintenance des installations sportives.

Pour chaque jeune jarrézien de moins de 18 ans pratiquant une activité à la MJPT, la Commune verse une participation de 54,50€. Notons que la subvention accordée à l'École de musique, comme chaque année a fait débat : au-delà de l'aide consentie aux enfants jarréziens inscrits, la Municipalité soutient l'école César Geoffray, un qualitatif et une dynamique qui se sont construits avec les profes-

seurs au fil des ans et qui ne pourraient exister sans l'aide de la Commune. Le département du Rhône, qui soutient aussi financièrement les écoles de musique de la COPAMO, souhaite engager une réflexion à terme sur d'éventuelles économies d'échelles ou mutualisation. Pour l'heure la Commune a conventionné avec l'école de musique qui s'est engagée à assurer l'animation musicale des commémorations (8 mai, 11 novembre) ainsi que la Fête de la musique.

Précisons aussi que le nombre d'enfants inscrits n'est pas le seul critère si l'on considère la subvention accordée à la chorale ou à des associations culturelles qui proposent des manifestations ouvertes au plus grand nombre. Enfin, un coup de pouce avec une subvention forfaitaire de 150 € est accordé aux nouvelles associations qui démarrent.

UN FONDS D'INITIATIVE CULTURELLE POUR SOUTENIR DES PROJETS PONCTUELS

S'ajoutent à ces subventions ordinaires des aides financières destinées à soutenir des projets culturels ponctuels. Le Conseil municipal a voté l'ouverture sur 2015 d'un FIC (Fond d'Initiative Culturelle) sur une enveloppe globale de 4000€. Sont pris en compte, pour l'octroi de ces aides, des critères d'ouverture à tous, d'accessibilité financière, d'intérêt pédagogique ou culturel du projet présenté.

Pour ce premier semestre 2015 le F.I.C. accompagne

Un projet musique des écoles publiques sur 1 000 € (5 juin) ; les concerts gratuits en plein air du Festival Brassens sur 1000€ (31 mai) et l'association "La compagnie le Contoir" pour une création théâtrale, 1000€ (14 et 15 juin).

LA COMMISSION COMMUNICATION

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Amicale des classes en 5 : 150€.
APEL: 500€.
Araire : 150€.
Association sportive Soucieu basket (ASSB) : 1015€.
Association sportive Soucieu football (ASSF) : 1 225€.

Aumônerie (ACAPAJ) : 115.50€.
Bibliothèque jarrézienne : 400€.
Chorale de Soucieu : 450€.
Compagnie "Le contoir" : 150€.
Denier et Amicale laïque : 1 700€.
École de musique : 15 568.50€.
École St-Julien : 430€.
Le Conseil des parents d'élèves des écoles publiques : 500€.

Maison jarrézienne pour tous (MJPT) : 12 535€.
OGEC : 310€.
Tennis club : 1 120€.
UNSS (Association sportive du collège) : 230€.
TOTAL : 36 433.50 €.

QUESTIONS / RÉPONSES



Dans les dépenses du budget communal il y a une partie fonctionnement et une partie investissement. Que comportent-elles ?

Le fonctionnement concerne les dépenses du quotidien, tout ce qui fait fonctionner "l'entreprise mairie" : le personnel, le matériel renouvelable, les énergies... Entrent aussi dans ces dépenses ce qui est reversé aux différents syndicats : eau, assainissement, service d'incendie et de secours, ainsi que le financement des compétences déléguées à la Communauté de commune, la Copamo.

Les dépenses d'investissement correspondent aux achats amortissables (matériel, construction, véhicule) ou fonciers ; ce qui est acquis avec le budget investissement sera inscrit dans le patrimoine de la Commune.



D'où viennent les principales recettes de la commune ?

Les recettes consacrées au fonctionnement sont des recettes pérennes : il s'agit des impôts, sur les habitations, le foncier bâti et le foncier non bâti. Leurs taux sont inchangés depuis plusieurs années. En recette de fonctionnement on trouve aussi la dotation de l'état basée sur le nombre d'habitants. Dès cette année, cette dotation est réduite de 10%, et ce, sur 3 ans. Cette perte diminuera d'autant la possibilité de réaliser un excédent donc moins de possibilité d'investir. Malgré cela, en 2015, la Commune n'a pas modifié ses aides aux associations ; la création du Fonds d'Initiatives Culturelles vient même renforcer celles-ci.

Les recettes d'investissement sont tributaires de la "bonne" gestion de la Commune : en effet il s'agit de l'épargne capitalisée, soit les recettes de fonctionnement non dépensées dans l'année. Cette épargne est indispensable pour permettre des investissements. On trouve aussi le "remboursement de la TVA" ainsi que des aides contractuelles du département ou de l'état sur des projets ; ces aides sont des cofinancements. Il est fait appel à l'emprunt pour compléter le financement d'un projet : par exemple la construction des services techniques en 2015.



Soucieu est-elle une commune riche ?

Non, car nos ressources se limitent au produit des 3 taxes. En effet nous n'avons pas de recettes significatives, fruits de l'ex taxe professionnelle, contrairement à Messimy qui accueille l'entreprise Boiron. Par ailleurs certaines communes ont des revenus d'immeubles, de bâtiments, de forêts... un patrimoine qui rapporte, ce qui n'est pas notre cas.



Les charges de personnel sont-elles importantes?

Elles représentent environ 50% du budget de fonctionnement ; c'est dans la moyenne des communes voisines. Cela résulte de 2 choix : beaucoup de travaux techniques sont réalisés en interne (donc moins d'appel à des entreprises extérieures), soit 26,45% du personnel ; par ailleurs le service à la population, à l'enfance est important : en effet, le périscolaire fonctionne de 7h à 18h30, ce qui représente 36,53% des salariés de la commune. Les postes administratifs représentent 27% des personnels.



Il y a des compétences qui sont transférées à la Communauté de communes. Comment cela se passe-t-il ?

Il y a eu transfert de certaines compétences à la Copamo dans un objectif d'efficacité : culture, aménagement du territoire, développement économique, petite enfance, solidarité pour partie, emploi,

Si le service était auparavant assuré par la commune, celle-ci transfère à la Copamo, la compétence et le financement. Par exemple, Soucieu reverse 110 000 € pour les compétences voirie et jeunesse. ♦

LES JEUNES ont la pêche



Intervention de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)

- Au mois de janvier, Camille, une intervenante de la LPO est venue nous parler de la mare, de ses habitants et de la flore. Elle nous a indiqué tout ce qui menaçait une mare : la pollution, certaines plantes ou des animaux venus d'autres pays comme la tortue de Floride qui mangent les animaux de la mare.
- Au mois de février, nous avons fait chacun une jolie maquette de la mare avec ses plantes et ses animaux et joué à des jeux sur les amphibiens.
- Au mois de mars nous sommes allés à la mare des Terreaux à Soucieu, où nous avons pu observer les plantes dans la mare asséchée. Nous avons trouvé des coquilles de limnées qui vivaient dans l'eau. Nous avons imaginé des solutions pour remettre de l'eau dans la mare afin de la faire revivre. En rentrant nous avons aperçu trois faucons crécerelles.

LY-LOU, PAULINE, MALO, PABLO, CLÉMENT, BAPTISTIN, HIPPOLYTE.
CE1 ET CE2 - ST-JULIEN



Des petits chercheurs

EXPÉRIENCES SUR L'AIR AVEC GUILLAUME DU CENTRE EBULLISCIENCE

- 1) On a testé ce qui pouvait voler : 1 feuille de papier, portée par l'air elle met longtemps à descendre. 1 plume : elle est très légère. 1 cube, il tombe vite. 1 balle dans chaque main, nous avons observé laquelle arrive le plus vite sur le tapis.
- 2) Nous avons ensuite coiffé une bouteille vide avec un ballon : lorsque l'on plonge la bouteille dans l'eau chaude, le ballon se gonfle, car l'air chaud occupe plus de place, ce sont les propriétés utilisées par les montgolfières. Lorsque l'on plonge la bouteille dans l'eau froide, le ballon se dégonfle.
- 3) Nous avons rempli des bouteilles avec de l'eau, l'eau descend doucement lorsque l'on retourne la bouteille.
- 4) Nous plaçons un aimant dans un bocal que l'on place sur un socle avec une hélice, lorsqu'elle tourne cela fait des tourbillons.
- 5) Nous avons placé différents éléments en polystyrène au-dessus du sèche-cheveux, la balle ronde vole le plus haut. Nous avons appris que l'air pouvait faire voler ou tourner des objets.

LOU, ARTUS, MYLAN, OLIVIA, YAHIS,
THEO, DIANE ET JULIEN, CP - ST-JULIEN



La station d'épuration

Nous y sommes allés à pied, puis répartis en 2 groupes, nous avons découvert les 6 grandes étapes de l'épuration de l'eau : le dégrillage, le dessablage, le dégraissage, la dépollution biologique, la clarification, la séparation des boues et de l'eau. C'était vraiment très instructif !

JULES, JUSTINE, JULIA, MAË, CM1 ET CM2 - ST-JULIEN

LES JEUNES ont la pêche

Land art

Mercredi 29 avril, nous avons fait le "land art" du printemps (c'est de l'art dans la nature). Nous avons fait des compositions avec des pétales de fleurs, des feuilles, des bourgeons, des bouts de bois... Nous recommencerais en juin avec un Land Art spécial "mer".

LA CLASSE MOYENS-GRANDS - CHADRILLONS



Spectacle à Mornant : H2Ommes

Lundi 4 mai 2015 - Il y avait deux messieurs qui faisaient de la musique, des bruits. Il y avait beaucoup d'effets spéciaux et différents instruments : des guitares, des boîtes de conserve, des bouteilles,... qui faisaient de jolis bruits. C'était l'histoire d'un petit bonhomme blanc, il allait dans des tuyaux, dans le ventre d'un des messieurs, sur des nuages. Un des artistes versait de l'eau dans un entonnoir et le bonhomme blanc pleurait. C'était très drôle et nous avons bien aimé.

LA CLASSE DE CP-CE1
CHADRILLONS



À la pêche !

Jeudi 7 mai, toute la classe est allée à la pêche à la Vallée en Barret, dans le Garon. Après le pique-nique, François et Lucien, les 2 intervenants de la fédération de pêche sont arrivés. On a séparé la classe en deux groupes ; un groupe pêchait des poissons avec une canne à pêche pendant que les autres enfants attrapaient des petites bêtes aquatiques avec une épisette. Puis on a inversé les groupes. Enfin, nous avons recherché les noms de toutes ces petites bêtes que nous avions collectées. Ce fut une belle journée pleine de découverte.

LA CLASSE DE CE2 - CHADRILLONS



Visite du député dans notre classe

Visite de M. Fenech, député de notre circonscription dans notre classe ! Monsieur Fenech, accompagné de son assistant, est venu nous rendre visite le vendredi 20 mars. Nous l'avions invité car nous sommes en train d'écrire une proposition de loi dans le cadre du 20^e Parlement des enfants. Il nous a parlé de l'Assemblée nationale, de son travail, et appris comment une proposition de loi devient loi. Il nous a également parlé du scrutin public et de la navette parlementaire. Il nous a expliqué que le Gouvernement fait des projets de loi et que les députés font des propositions de loi. Nous avons également appris qu'un amendement permet de modifier une loi.

Tous les mardis et mercredis, parfois les jeudis, monsieur le député est à Paris, au Palais Bourbon. Il nous a parlé de son travail : en ce moment, il travaille sur le projet de loi contre le terrorisme. Nous lui avons présenté notre proposition de loi. Il l'a critiquée, a proposé des amendements, mais dans l'ensemble il l'a trouvée très intéressante. Nous avons été très heureux de sa venue, nous avons appris de nombreuses choses, nous le remercions beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

LA CLASSE DE CM1CM2 - CHADRILLONS



Au musée des Confluences

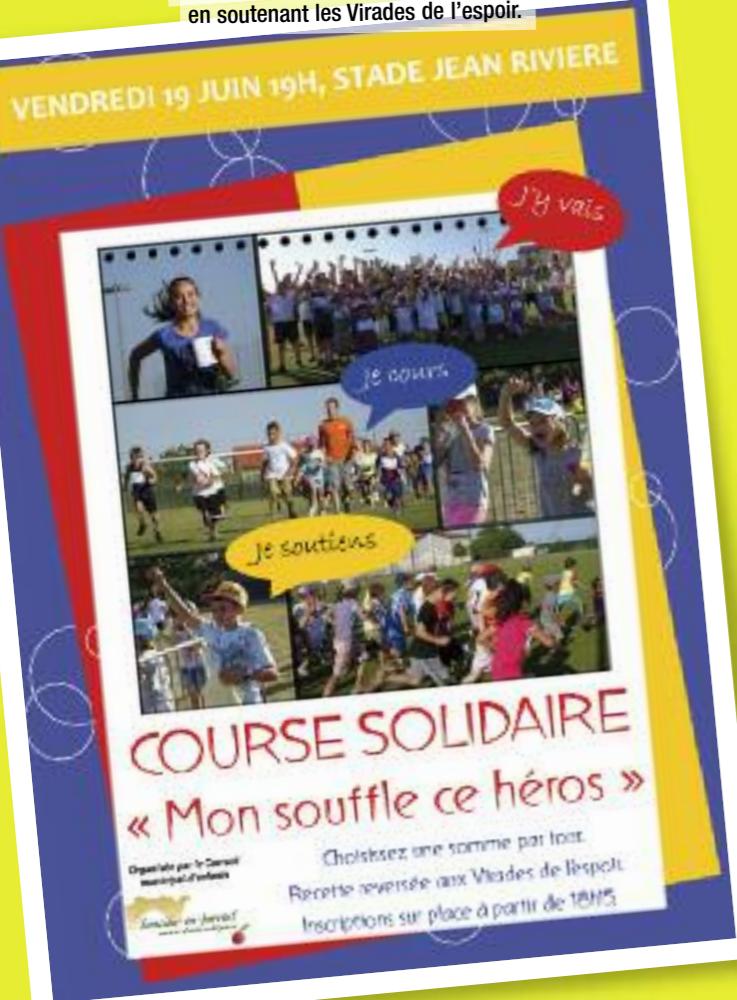
Le musée des Confluences c'était intéressant. Y avait plein de choses qui n'existent plus. Les escalators c'est trop bien, on monte tout seul sans marcher ! GRANDE SECTION MATERNELLE



LES JEUNES ont la pêche



Le 19 juin, nous avons couru,
pour vaincre la mucoviscidose,
en soutenant les Virades de l'espoir.



le CME présent
le 8 mai



Côté statistiques
(extraits)



Défi 2015

VENIR À L'ÉCOLE À PIED, EN VÉLO OU EN TROTTINETTE, C'ÉTAIT NOTRE DÉFI 2015 !

Nous l'avons inscrit sur le site du Développement durable.
ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Top chrono !

Jusqu'à l'école, place Morillon, ils se sont chronométrés!
14 mn à pied depuis la rue L Bastien
6 mn et 22 secondes à pied depuis le chemin du facteur
5 mn à pied depuis la montée des Roches
12 mn à pied depuis la Montée du Perron
7 mn à pied depuis la rue Charles de Gaulle
25 mn à pied depuis la route de Marjon, etc.



Mairie

- **OUVERTURE :** lundi 13h30/17h, mardi et jeudi 8h30/12h et 13h30/17h, mercredi et vendredi 8h30/12h, samedi (semaines paires sauf juillet aout) : 9h/11h30 ★
- **URBANISME :** lundis après-midis, et mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h.★
- **CCAS :** lundis et mardis de 13h30 à 17h, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredis de 8h30 à 12h.★

NUMÉROS UTILES

- **ERDF-GRDF.**
Abonnements 0810.875.306.
Dépannages électriques 0810.761.773
Gaz : 0810.686.003
- **FRANCE TELECOM.**
Dérangements : 1013
- **EAU** Lyonnaise des eaux Brignais.
0 977.40.94.43
- **ASSAINISSEMENT.**
SIAHVG Vaugneray. 04.37.22.69.23
- **POINT PRÉFECTURE**
(cartes grises, dépôt dossiers permis de conduire) : 6 rue Jacques Prévert 69700 Givors. 04.72.49.05.19.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30.
- **TRÉSOR PUBLIC :**
Le Clos Fournereau, 69440 Mornant. 04.78.44.01.20
Service des impôts des particuliers et des impôts fonciers :
1 rue Jacques Prévert 69700 Givors. Tél.04.72.49.52.60
- **CPAM** du Rhône. 3646. ww.ameli.fr
- **LA POSTE**: 04.72.31.95.66.
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h.

ENFANTS

- **ÉCOLES**
Groupe scolaire public des Chadrillons, rue Micky Barange :
Elémentaire : 04.78.05.28.06.
Directrice Sophie MAISSE. ☺
Maternelle : 04.78.05.20.38.
Directrice Cécile REBRE. ☺
École privée St Julien, rue Abbé Défotrière. 04.78.05.59.60.
Directrice Marie-Thérèse DUBAIN. ☺
- **PÔLE ENFANCE**
Gestion du restaurant scolaire, du périscolaire, des TAP...
04.78.05.39.84.
pole.enfance@soucieu-en-jarrest.fr ☺
- **HALTE-GARDERIES** :
guichet unique Passerelle enfance (Copamo). 04.37.22.00.93
Mercredis et petites vacances SPL. 06.62.69.82.32. www.spl-epm.fr ☺
- **ESPACE JEUNES**, place Jeanne Condamin, 06.27.67.69.51.
ej.soucieu@cc-paysmornantais.fr ☺

SERVICES MEDICO-SOCIAUX

- **MAISON MÉDICALE**, 3 rue de la Piat. Rdv ou renseignements de 8h30 à 11h30 et de 15h à 18h.
- **MÉDECINS** : Dr Benard. 04.78.05.31.85, Dr Burnod. Tél.04.78.68.41.18, Dr Fourre. 04.78.05.51.44, Dr Gonthier. 04.78.68.41.18 ou 04.78.05.31.85.
- **DENTISTES** : Dr Latoud et Dr Clavière-Poiraud. Tél.04.78.05.18.98

PHARMACIE DUPRÉ-LATOUR

- 8 place du 11 novembre 04.78.05.22.55
- **SOINS INFIRMIERS**
Joëlle Chenu 13 place du 11 novembre 1918 04.78.05.35.43 chenu.j@wanadoo.fr Cabinet infirmier jarrezien 6 place du 11 novembre 1918 - 04.78.42.31.95 cabinetinfirmierjarrezien@orange.fr
- **ASSISTANTE SOCIALE** : Maison du département, 7 avenue du Souvenir, 69440 Mornant. 04.78.19.93.20, sur rendez-vous.

URGENCES

- **POMPIERS** : 18 ou 112 (depuis un portable).
- **SAMU** : 15
- **CENTRE ANTI POISON** : 04.78.44.00.64
- **MÉDECIN DE GARDE** (week-end et jours fériés de 8h à 20h). 04.78.44.03.03
- **MAISON MÉDICALE DE BRIGNAIS** Accueil des patients du lundi au vendredi de 20h à 22h, samedi de 12h à 22h, dimanche et jours fériés de 8h à 22h. 04 72 33 00 33. Immeuble Le Sud-Ouest, 2A route de Lyon 69530 Brignais.
- **GENDARMERIE DE MORNANT** : 04.78.44.00.64 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 06.72.22.18.62

ENVIRONNEMENT

- **HORAIRES** autorisés pour l'utilisation des engins motorisés de jardinage : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 12h. ☺
- **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES** : mardi matin pour tous (et vendredi matin centre bourg seulement) ☺
- **DÉCHETTERIES** : Mornant (Zone artisanale, CD63). Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h non stop. Brignais (route de Brignais). Ouvert les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, et samedis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.☺

ÉLUS
LE MAIRE ET SES ADJOINTS
reçoivent sur rdv. 04.78.05.26.33,
contact@soucieu-en-jarrest.fr
DÉPUTÉ GEORGES FENECH
Permanence parlementaire 9 rue Victor Hugo 69700 Givors. 04.78.81.08.98
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :
Renaud.PFEFFER@rhone.fr et
Christiane.JURY@rhone.fr

MES NUMÉROS

PRATIQUE

- **JOUR DE MARCHÉ** : le mardi matin, place de la Flette
- **BIBLIOTHÈQUE** : place Jeanne Condamin. 04.72.31.15.53 bibliothèque@soucieu-en-jarrest.fr. Ouvert les mardis de 9h30 à 12h et de 16h30 à 18h30, les mercredis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30, les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 9h30 à 12h. Informations intercommunales : www.copamo.fr
- **ESPACE CULTUREL JEAN CARMET** (spectacles et cinéma), boulevard du Pilat, 69440 Mornant. 04.78.44.05.17 culturel@cc-paysmornantais.fr
- **OFFICE DU TOURISME DES BALCONS DU LYONNAIS** : route de St Laurent d'Agny. 04.78.19.91.65. accueil@otbalconslyonnais.fr. www.otbalconslyonnais.fr
- **ESPACE EMPLOI** : 04.78.44.05.92 emploi@cc-paysmornantais.fr
- **BIJ** : 04.78.44.98.56. bij@cc-paysmornantais.fr
- **CONCILIATEUR** : permanences en mairie de Mornant le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h et le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous.
- **INSTRUCTION PERMIS DE CONSTRUIRE** : Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Service ADS 39, avenue de Verdun 69440 Mornant de 8h30 à 12h du lundi au vendredi. 04.78.48.88.10
- **CORRESPONDANT PRESSE DU PROGRÈS** : Christian CHAMPAGNAC. 06.72.71.63.21 ch.champagnac@orange.fr ou Régine MARQUES 06.79.64.82.20 reginemarques@hotmail.fr
- **PAROISSE** : 04.78.44.00.59 stvincentenlyonnais@free.fr

À SOUCIEU

LE 6 SEPTEMBRE, RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE LA PÊCHE DE VIGNE

PÊCHE DE VIGNE

Fruit se présentant avec une chair rouge foncé, une peau gris souris et une maturité très tardive. La caractéristique commune des pêches de vignes est une production de fruits à la même période que la vigne.

FÊTE

Événement jarrézien organisé par un gentil groupe de bénévoles, tous les ans le 1^{er} dimanche de septembre. Fête de village ouverte à tous, dans un esprit de convivialité et avec une envie de partage.

FÊTE DE LA PÊCHE DE VIGNE

La 19^e fête sera le 6 septembre. À vos agendas, donc ! Toutes les animations que vous connaissez bien à présent et pour lesquelles nous comptons sur votre participation active, en particulier le vide-grenier, la course des Noyaux, le défilé déguisé, seront renouvelées. Le concours de gâteaux, qui a rencontré un franc succès l'an dernier, aura lieu pour la seconde fois.

À NOTER : le Troc'Ado, vente de jeux et jouets réservée aux enfants de la commune et aux élèves du collège, sera à nouveau organisé. ♦

ODILE CANDOTTI

40 ANS D'ENSEIGNEMENT À ST JULIEN !



Enseignante à l'école Saint Julien depuis 40 ans, Catherine Chatel partira à la retraite en fin d'année scolaire. Une soirée amicale et conviviale aura lieu le vendredi 3 juillet 2015 à partir de 19 h dans les locaux de l'école afin de se retrouver autour d'elle.

Chacun apportera un plat à partager, salé ou sucré, et pourra échanger avec Mme Chatel et avec ceux qui l'ont croisée lors de leur passage à l'école Saint Julien. Parlez-en autour de vous à ceux qui la connaissent. ♦

MARIE THÉRÈSE DUBAIN,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ST
JULIEN

Dimanche 6 septembre 2015 SOUCIEU-EN-JARREST

Demandez le programme !

10h

Course des Noyaux : à partir de 8 ans
Parcours d'obstacles : enfants de 4 à 7 ans
Rendez-vous au stade pour les deux épreuves.

11h

Défilé dans les rues du village : venez déguisés
en Qui vous voulez, Quoi vous voulez !
Rendez-vous place Etienne Morillon.

Tout renseignement et inscriptions au 04.78.05.48.02 ou
sur notre site www.fetedelapechedevigne.com

ÉCHOS DE L'APEL

L'APEL (Association des parents d'élèves de l'école St Julien) a participé à l'organisation du bol de riz. Plusieurs parents sont venus préparer le riz et éplucher les pommes afin de contenter les 98 élèves participants. Grâce à votre générosité, la somme de 700 € sera versée à l'association CEDO afin d'acheter des fournitures scolaires pour les enfants du Sénégal. Un grand merci aux familles et aux enfants qui ont vécu un temps de partage et de solidarité.

Le samedi 27 juin, la fête de l'école saint Julien se déroulera dans la cour du primaire. L'Association des Parents d'Elèves invite tous les Jarréziens au spectacle préparé par les enseignantes et les élèves. Des stands seront proposés à tous et la journée se terminera par un repas en plein air. Cette journée festive finançera une partie des sorties scolaires et les différentes animations proposées tout au long de l'année. ♦

L'EQUIPE DE L'APEL



19^e FÊTE DE LA PÊCHE DE VIGNE

EN AVANT LA MUSIQUE !

PORTE OUVERTE LE 24 JUIN

Venez rencontrer les professeurs qui présenteront leurs instruments. Vous pourrez en essayer certains avec l'école de musique mercredi 24 juin à 17h pour découvrir les instruments enseignés : flûte, saxophone, trompette, violon, guitare, piano, batterie...

Inscriptions

Pour l'année 2015-2016 venez vous inscrire à la Maison de la musique : mercredi 24 juin de 10h à 12h ; jeudi 25 juin de 17h à 19h ; samedi 29 juin de 10h à 12h.

La prise d'horaires pour les cours de l'année prochaine sera le jeudi 3 septembre. Les cours reprendront le lundi 7 septembre.

Le plaisir de jouer ensemble

En parallèle des cours d'instruments et de formation musicale (solfège), nous proposons aux élèves des cours de groupe dès 2 ou 3 ans d'instrument.



Pour les enfants de primaire, le groupe "Prem's air" découvre les premiers morceaux joués en ensemble. Au collège et au lycée, les groupes "Ado" et "MAK" reprennent des chansons connues et actuelles. Et pour les adultes, "l'atelier funk" réunit 18 grands élèves dans la convivialité et la bonne humeur.

La motivation de nos élèves vient du plaisir de jouer ensemble et des événements organisés par l'école de musique pour les élèves. Rejoignez-nous... ♦

JULIEN GRENIER,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

École de musique
Site : souciumusique.free.fr
Mail : souciumusique@yahoo.fr

LA CHORALE DE SOUCIEU

C'est dans une église de Soucieu où il ne restait plus une place assise que se sont donnés rendez-vous les amoureux de la musique pour ce 29^e concert de Pâques, le 29 mars 2015. Pour la première fois, la Chorale de Soucieu



accueillait pour un concert des musiciens de Soucieu. Karine Lukas, professeur de piano à l'École de Musique César Geoffray avait demandé à Dominique Reveyron, pianiste et organiste, et à Chantal Hanes, violoniste, de participer

à ce concert. C'était en même temps l'occasion, pour Chantal Hanes, qui avait subi il y a déjà quelques temps une très grave opération au visage, de reprendre pied dans la musique et de se produire de nouveau en concert.

Tous les spectateurs ont apprécié ces moments de musique variée, alternant piano à quatre mains, piano solo et violon et piano, avec des œuvres allant de Schubert à Piazzolla. La Chorale accompagnée par ces musiciens de talent a pu interpréter des œuvres moins connues, comme les "Valses d'amour" de Brahms et une œuvre contemporaine d'un compositeur américain, couronné de prix aux États-Unis mais peu connu en France, Morten Lauridsen.

Le prochain concert de Noël, qui aura lieu le 6 décembre 2015, sera l'occasion de fêter le trentième anniversaire de ces concerts qui attirent à chaque fois entre 200 et 300 personnes. Il restera à la musique à vivre encore de longues années à Soucieu. ♦

FRANÇOIS PLASSARD



PROCHAIN RENDEZ-VOUS SUR LES ROUTES DU CYCLO LE 11 OCTOBRE

un moral au beau fixe. Trois parcours sont proposés, 14 font le choix du circuit 52 km, 44 optent sur 88 km, les plus nombreux se réunissent sur le plus long 103 km. Les participants

comptant seulement 4 féminines ont tous apprécié les paysages et routes tranquilles des Monts du Lyonnais, biens balisées par les membres du Club. Les arrêts aux ravitaillements du Nezel, Grézieu le

Marché, Chevinay permettent de reprendre des forces pour poursuivre le périple sans fringale. Après avoir accompli chacun une des 3 boucles, tous se retrouvent devant la collation, les récompenses sont remises au fur et mesure des arrivées. Les Clubs de Tassin, Brindas, Charly remportent un trophée, plusieurs arrivants également.

Un bon Rallye de printemps sans incident à la satisfaction de tous. En remerciant les participants de son rallye cycliste, les bénévoles, le Cyclo Club Jarrézien vous donne rendez-vous dimanche matin 11 octobre prochain sur les sentiers de sa randonnée Jarrézienne VTT. ♦

ALAIN RIMET-MIGNON

C'était le 22 mars, premier dimanche du printemps, départ du rallye cycliste qui en porte le nom organisé par le C.C.J. Cent huit engagés au départ de la place Étienne-Morillon, sous un ciel gris, avec

DES ANIMATIONS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE

NOUS PROPOSONS PLUSIEURS RENDEZ-VOUS POUR DÉCOUVRIR NOS ACTIVITÉS

27 juin 2015

Matinée découverte 9h-13h : venez découvrir notre panel d'activités autour du bien-être avec initiations à la salle d'Évolution de l'École maternelle.

12 septembre 2015

Nous participerons au Forum des associations, salle Flora Tristan.

26 septembre 2015

Matinée "Bien-être massage" de 9h à 13h : venez apprendre différentes techniques de massages.

À l'Automne

Une soirée consacrée à "Échangeons autour du sommeil" où vous pourrez discuter enfin librement de cette problématique et vous informer de différentes méthodes pour y remédier (la date sera communiquée ultérieurement). ♦

VÉRONIQUE VALOIS-PIQUARD, PRÉSIDENTE

Etre bien pour être mieux
06.85.04.86.20 ou
ebpm510@gmail.com

À VOS BÉCANES !

Dimanche 19 avril, le Gamel moto-club organisait à Verchery, sa 1^e expo de motos anciennes.

Son président, Jean-Michel Garin nous parle du club.

Le GAMEL moto-club (Groupement Amateurs de Motos Épicuriens Lyonnais) existe depuis janvier 2015. Ce club compte 15 adhérents principalement des jarréziens passionnés de motos anciennes. Durant l'année, ils se retrouvent régulièrement pour faire rouler leurs vieilles motos et cyclomoteurs sur les routes de la région dans une ambiance sympathique et conviviale, le tout agrémenté d'une étape gastronomique. Retrouvez-nous sur facebook.

Alors bonne route à cette nouvelle association ! ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR LA COMMISSION COMMUNICATION



ÉVIAN CUP : ENCORE MIEUX QU'EN 2014 !

Alors que l'an dernier nous avions terminé le tournoi à la 4^e place, l'objectif était cette année d'aller plus haut et même jusqu'à la victoire.

Des équipes de tous horizons étaient présentes (Sénégal, Algérie, Russie, Pologne, Belgique et Suisse) et le niveau était des plus relevés. L'organisation était une fois de plus excellente.

Sportivement, les matchs se sont déroulés de la façon suivante.

PHASE DE POULES LE SAMEDI 4 AVRIL AVEC 3 MATCHS

- ▶ Victoire 2-0 contre les Alsaciens de l'EJSH 2.
- ▶ Nul 1-1 contre d'autres Alsaciens du FC Weitbruch.
- ▶ Victoire 9-0 contre les Suisses du FC Corcelles.



PHASE DE MATCHS À ÉLIMINATION DIRECTE

Le dimanche 5 avril avec 3 matchs :

- ▶ 1/4 finale et nul 1-1 face au FC Croix Rousse et qualification aux tirs aux buts.
- ▶ Défaite en 1/2 finale 0-2 contre l'ES Manival (région Grenobloise et futurs vainqueurs de la compétition 3-0 avec une belle équipe et un beau jeu).
- ▶ Ici se jouait notre dernière chance : faire encore mieux qu'en 2014 ! Mission

accomplie avec les tirs aux buts contre l'EJSH "1" cette fois après un nul 1-1 à la fin du temps réglementaire. Un grand BRAVO aux joueurs et à leurs éducateurs Philippe Canelle et Sylvain Soler !

LA SAISON PROCHAINE ET LES INSCRIPTIONS SONT LANCEES

Nous sommes également prêts à accueillir des nouveaux joueurs et des

nouveaux dirigeants au club. Des essais sont possibles. Nous serons présents au forum des associations début septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter notre secrétaire Christophe Ollier au : 06 69 43 61 01. ♦

POUR L'AS SOUCIEU FOOTBALL,
ADAM MUR

TOURISME ÉDITIONS 2015

Les brochures cartes et guides touristiques 2015 sont disponibles dans les Offices de Tourisme des Monts et Coteaux du Lyonnais et en téléchargement sur le site :

www.le-lyonnais.org – espace brochures.♦

ADTL - ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU LYONNAIS



POUR DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX JEUX, EMPRUNTEZ LES !



Savez-vous que la ludothèque Planet' Jeux, implantée à Mornant, propose pour tous les âges, enfants comme adultes, des animations à thème chaque samedi après-midi à la ludothèque de 15h30 à 17h30, jusqu'en juin 2015 ? Des soirées jeux chaque deuxième vendredi du mois à partir de 20h30 ? Il est possible aux particuliers d'emprunter des jeux.

Située à Mornant, la ludothèque ouvre ses portes au public :

- le mercredi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h,
- le vendredi de 15h30 à 18h,
- le samedi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h.

La ludothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles ; mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour maintenir son bon fonctionnement. Vous êtes tous les bienvenus ! ♦

L'ÉQUIPE DE LA LUDOthèque
"MA PETITE FAMILLE POUR DEMAIN"

MA PETITE FAMILLE POUR DEMAIN
09.51.32.15.15
maptitefamillepourdemain@hotmail.fr
23, avenue de Verdun,
69440 Mornant (ancienne caserne des pompiers)



Pour en savoir plus
www.araire.org,
Contact : laraire@wanadoo.fr
Maison d'expositions, 23 rue
de la Cascade - 69510 Yzeron.
04.78.45.40.37 (en semaine)
04.78.81.07.79 (dimanches et jours
fériés de 14h à 18h jusqu'au 25
octobre 2015).

REDECOUVREZ LES POTERIES DE GIVORS

Parmi ses expositions temporaires, l'Araire propose : LES POTIERS DE GIVORS RETROUVÉS. Du 3 mai au 28 juin. Cette exposition temporaire originale présentera un ensemble de poteries en terre cuite issue de collections particulières.

LES AUTRES EXPOSITIONS

- 14-18. La première guerre mondiale à Lyon et dans le Rhône (du 5 juillet au 30 août).
- Les anciens chemins de fer du pays lyonnais (du 6 septembre au 25 octobre). ♦

POUR L'ARAIRE, KARINE LARTIGE

A45 : LES CONTRIBUABLES SERONT PLUMÉS COMME DES PIGEONS !



La note s'annonce de plus en plus lourde pour la réalisation du projet de l'A45 Saint-Étienne/Lyon, qui ira en fait de La Fouillouse aux Sept-Chemins. Saint-Étienne Métropole et le Conseil Général de la Loire se sentent bien seuls pour payer la subvention d'équilibre que le concessionnaire potentiel réclame pour la réalisation du projet.

RAPPEL

En 2012, un accord avait été signé entre l'État et les collectivités territoriales. Sans en connaître le coût réel, l'État devait s'engager sur 50% de la subvention et les collectivités sur 50%, ce qui est une erreur fondamentale.

PREMIER PROBLÈME

Le Conseil Général du Rhône et la Région Rhône-Alpes refusant de participer, ces 50% de subvention incombent finalement aux seuls Ligériens.

DEUXIÈME PROBLÈME

Cette subvention initialement fixée à 700 millions d'euros, se monte actuellement à 845 millions : 423 millions pour l'État, 211 millions pour Saint-Étienne et 211 pour le Conseil Général de la Loire.

RÉSULTAT

Dur 1,2 milliard d'euros qui est le coût (sous-) estimé de l'A45, cette subvention publique versée à un concessionnaire privé (Vinci) représente 70 % du financement du projet : le concessionnaire pressenti n'aurait que 30% à sa charge. Ligériens et Stéphanois commencent à comprendre que leurs impôts n'ont pas fini de grimper ! Et le péage, fixé à plus

de 5 euros pour un aller simple n'est pas fait pour les rassurer !

On commence un peu partout à comprendre que l'A45 ne répondra pas à l'amélioration de la circulation : en soulageant (peut-être ?) le bouchon de Givors, on augmentera celui de Brignais/Pierre-Bénite et l'arrivée sur Lyon sera toujours aussi encombrée à La Mulatière.

La promotion de cette autoroute s'est faite sur un mensonge de l'État : les dossiers officiels mentionnent une durée de trajet de 35 mn entre Saint-Étienne et Lyon ! Aujourd'hui, on sait bien que ces 35 mn sont le temps nécessaire pour couvrir la distance entre La Fouillouse et Les Sept-Chemins (même pas sûr !) mais certainement pas pour Saint-Étienne/Lyon !

Au lieu de payer une subvention de 422 millions d'euros à une entreprise privée, les collectivités pourraient utiliser une partie de cette somme pour développer les alternatives.

LES VRAIES SOLUTIONS QUE LA SCL PRÉCONISE DEPUIS 25 ANS SONT

► amélioration de l'A47 existante entre Saint-Chamond et Givors / Chasse (bandes d'urgence, plus grandes bre-

telles d'entrée et de sortie, murs anti-bruit pour les riverains).

► Optimisation des possibilités de la ligne ferroviaire Saint-Étienne / Givors / Lyon, capable de supporter 60 000 voyageurs/jour (actuellement : 20 000).

► Tram pour desservir les villes de la vallée du Gier entre Saint-Étienne et Rive-de-Gier.

► Mise en place de lieux de covoiturage.
► Projet de cabines suspendues avec parking adapté entre le Pont Rompu (près d'Univerme) sur la RD 342 et la gare de Givors-Ville (Givors-Lyon en 18 mn !).

Les élus se focalisent sur une autoroute à péage qui incitera les entreprises stéphanoises à se délocaliser vers la métropole lyonnaise : ils feraient bien d'utiliser toute leur énergie pour développer l'emploi sur Saint-Étienne. On éviterait ainsi des milliers de déplacements pendulaires quotidiens.

CONCLUSION

L'État et les collectivités doivent faire des économies ? Qu'ils commencent par abandonner ce grand projet inutile ! ♦

LE COMITÉ DE LA SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

SOUCIEU : UNE PAROISSE ANIMÉE !

Vendredi 23 janvier 2015, une quarantaine de personnes assurant un service d'église sur notre village se sont retrouvées à la cure. Une rencontre pour se présenter et mieux connaître nos différentes missions.

Pour concrétiser cette soirée, la communauté chrétienne de Soucieu est symbolisée sous la forme d'un long train de 4 mètres. Train toujours en mouvement, train en chemin, train qui siffle annonçant la bonne nouvelle...

Des wagons nombreux et variés suivent à l'image de la diversité de notre communauté. Certains sont pleins, de la place reste dans d'autres, il y a aussi des wagons vides prêts à accueillir des nouveaux voyageurs... ♦

Une sorte de grande famille avec de multiples liens et articulations. Pas toujours facile de dire d'ailleurs si c'est la locomotive qui tire ou les wagons qui poussent !

Un temps convivial et fort sympathique autour d'un apéritif dinatoire partagé clôturait la soirée.

Avant de partir, chacun a emporté un morceau du puzzle de 120 pièces représentant l'église de Soucieu. Seule, une pièce n'a guère d'utilité mais associée à d'autres elle devient vraiment indispensable ! ♦

ÉQUIPE RELAIS DE PROXIMITÉ



YVES AGNESINA : UN DIRECTEUR D'ÉCOLE LAÏQUE, HUMANISTE ET ENGAGÉ

Je me souviens de la première fois que je t'ai rencontré, dans la cour, sous les platanes.

J e prenais mon poste, c'était encore l'été et tu m'accueillais chaleureusement, amicalement, comme tu savais si naturellement le faire, barbu avant la rentrée des classes, et vêtu d'un short violet. À partir de ce jour, je découvrais un directeur enthousiaste, passionné, engagé, tisseur de liens et de projets.

Organisé, méticuleux, attaché à la qualité des relations humaines, tu nous apprenais l'importance de dialoguer avec les partenaires, des traditions, et des échanges informels autour d'un verre de l'amitié. Je découvrais aussi l'enseignant poète, celui qui inventait tous ses textes de dictée, un enseignant proche de ses élèves, qui aimait chanter avec eux, soucieux de les conduire au meilleur d'eux-mêmes.

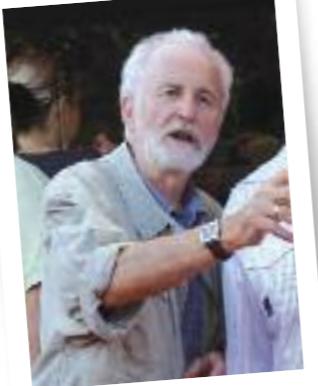
L'AMICALE LAÏQUE ORPHELINE

Très vite, tu me présentais la "vieille dame", pilier du fonctionnement de l'École. Avec l'infini respect que tu lui vouais, tu rappelais qu'elle était née en 1881 pour venir en aide aux enfants fréquentant assidûment l'école laïque. Je découvrais l'Amicale Laïque que tu présidais, ton combat pour la gratuité de l'école publique, pour l'égalité des chances pour tous les enfants. Tu ne tarissais pas d'éloges pour l'Amicale qui, comme tu le disais, accomplit une œuvre sociale et pédagogique en participant à l'ouverture de l'école sur l'extérieur et à l'égalité des chances.

Ouvrir l'école sur l'extérieur, oui, mais attention, pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on a chez nous ? Les projets extravagants, coûteux, lointains étaient plutôt du genre à t'agacer. Tu préférabs nous emmener à la rencontre de nos richesses locales, à la découverte de nos paysages, des artistes, des artisans, des commerçants et agriculteurs de Soucieu.

PIIONNIER POUR LA FÊTE D'ÉCOLE !

Quelle agitation, quel trac, quelle organisation... mais quelle réussite que ce dimanche toujours ensoleillé, une vraie fête de village, un moment de partage dont tu étais si fier. Tu remerciais chacun, enseignants retraités, anciens élèves, anciens parents d'élèves qui continuaient à venir donner un coup de main. Impossible de t'échapper quand tu nous



appelais tous sur scène à la fin, pour conclure avec les élèves, non sans émotion, en reprenant en choeur "...À l'amitié, l'amour, la joie..." Un rituel de passage qui a marqué des générations de jarréziens.

Après 4 années dans ton équipe, j'ai aussi pu participer à un mémorable événement : ton départ en retraite. A cette époque, pas d'Internet, pas de Facebook. Pourtant l'événement avait été annoncé dans le réseau social de tes anciens élèves. Le bouche à oreille avait fon-

tionné : la pelouse ne suffisait plus à accueillir le village tout entier qui s'était rassemblé pour te remercier.

MERCI, pour cette philosophie, cet art de vivre et la fidélité aux valeurs que tu nous as transmises. ♦

SOPHIE MAISSE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES CHADRILLONS

Repères : Yves Agnesina a dirigé l'école primaire de 1967 à 1995. Il a présidé l'Amicale Laïque plus de 35 ans. — 1750 € de dons ont été remis à l'association "Vaincre le mélanome".



SES ANCIENS ÉLÈVES SE SOUVIENNENT

Cet homme, à la barbe grisonnante, jovial, était pourtant un instituteur respecté, qui avait à cœur d'enseigner, à tous, bons comme moins bons élèves. Il savait aussi instaurer une ambiance plus "légère" quelquefois. Roland Garros commençait, et ses élèves pouvaient en profiter un peu les après-midis. Pour lui, tout était bon à prendre, à apprendre. Du détail anodin ou de la poésie amateur, à l'auteur ou l'œuvre connue et reconnue.

Je crois qu'il nous préparait à avancer, dans nos études (l'entrée en 6^e approchait), mais aussi dans la vie où sa "philosophie" était appréciée de tous. De par

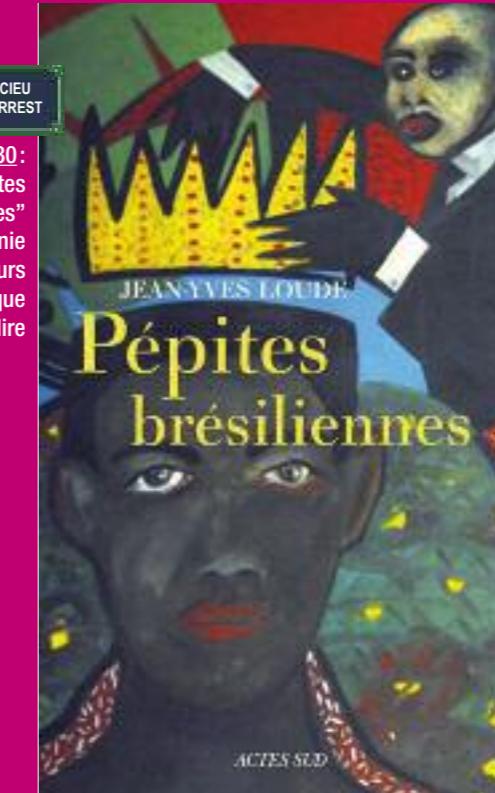
ses fonctions de direction, il avait aussi réussi à faire ressembler l'École à une grande famille.

Une ambiance particulière, inspirée de convivialité et de tradition, valeurs fortes qu'il portait, flottait toujours lors des fêtes d'école. (...) "Tiens bon la vague et tiens bon le vent, hisse et ho, Santiano...". Qui de ses anciens élèves ne pense pas à l'instituteur jarrézien de CM2 en entendant ce refrain ?

Nous lui rendons un respectueux et amical hommage.

DELPHINE, 36 ANS

SORTIR CHEZ NOUS OU JUSTE À CÔTÉ



25 septembre à 20h30 : Spectacle "Pépites brésiliennes" par la Compagnie des artTpenteurs à la bibliothèque Eclats de lire

SOUCIEU EN JARREST

20 juin : Fête de la musique, jardins École maternelle
13 juillet : Feu d'artifice, stade
6 septembre : Fête de la pêche de vigne.



Soucieu Mag' est une publication de la mairie de Soucieu-en-Jarrest.

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Bernard Chatain

RÉDACTEUR EN CHEF :

Sylvie Broyer

RÉDACTION : Véronique Lacoste, Gérard Grange, Béatrice Boutemy, James Pedron, Monique Taleb, Marie France Pillot.

CRÉDITS PHOTOS : commune de Soucieu-en-Jarrest, Fotolia

COORDINATION :

Delphine Corbière

CRÉATION :

Chlorofeel Communication

IMPRESSION : Papyrus, entreprise adaptée, certifiée Imprim'vert. Imprimé sur papier PEFC

Prochaine parution : octobre 2015.

Merci d'envoyer les articles et photos à :

communication@soucieu-en-jarrest.fr

Mairie de Soucieu-en-Jarrest

Place de la Flette

69510 Soucieu-en-Jarrest

Tél. : 04 78 05 26 33

Site : www.soucieu-en-jarrest.fr

Mail : contact@soucieu-en-jarrest.fr

Communauté de Communes du Pays Mornantais
Soucieu-en-Jarrest est un village de la Communauté de communes du pays mornantais.



18 septembre à 19h30 : présentation de la saison culturelle.



SOUCIEU EN JARREST

30 juin au 4 juillet
Exposition à la bibliothèque

"Charte zéro phyto" : pourquoi s'engager dans cette démarche ? quel impact sur l'eau ? sur la biodiversité ?

"Construire ensemble les futurs paysages de l'Ouest lyonnais" retracant les transformations récentes des paysages et des moyens d'agir ensemble grâce à la Charte Paysagère de l'Ouest Lyonnais.

Inscription sur place ou par mail

s.bonnefoi@ouestlyonnais.fr

Organisé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, en partenariat avec la Commune.

SOUCIEU EN JARREST

9 octobre à 20h30 : théâtre // Richard Bohringer : "Traine pas trop sous la pluie"

SOUCIEU EN JARREST

27 juin à 22h15 : Ciné plein-air au Clos Fournereau.

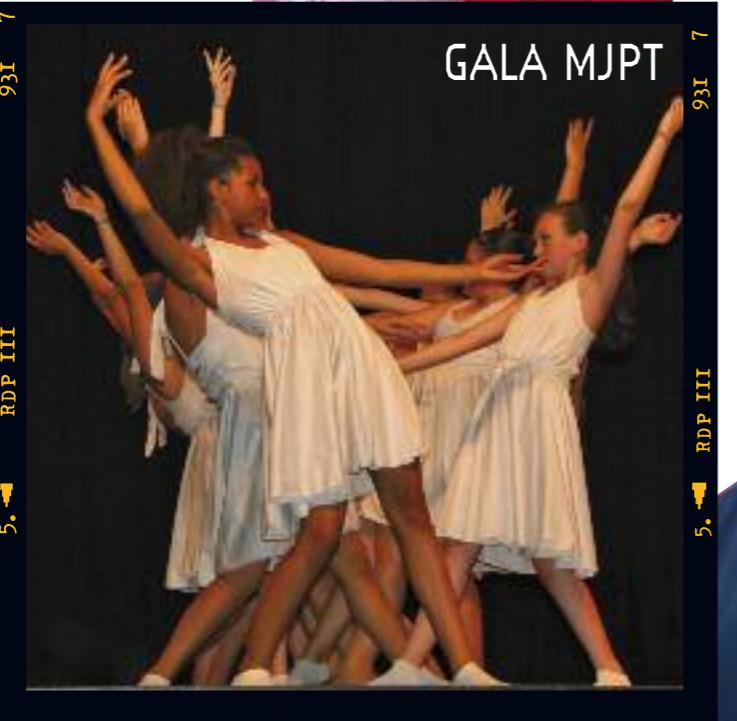
19-20 septembre : Journées européennes du patrimoine.

17 au 31 octobre : festival Ciné-Filou.

LE CARNAVAL
DE SOUCIEU-EN-
JARREST 2015



GALA MJPT



GÉRARD DUMOND ET LOUIS BLANC
ONT REÇU LA CROIX DU COMBATTANT



L'AFRIQUE CHANTEE
PAR L'ECOLE DES CHADRILLONS

